

Éoliennes. Un parc intercommunal de 27 unités ?

Ce sont 27 éoliennes qui pourraient tourner sur fond de Montagnes Noires entre Scaër-Roudouallec et Leuhan. Aux parcs existants de Miné Kervir et Que-neac'h Du (Roudouallec), aux projets du Merdy et Crénorien, il faut ajouter une étude en cours, par Eole Génération, pour une implantation à Kerescun en Leuhan, à proximité des villages scaërois de Kerascouet-Keranglay, qui ne fait pas partie de la ZDE de la Cocopaq.

Kerdiouzet pas abandonné

Par ailleurs, le projet de Kerdiouzet (Ouest de la commune) n'est pas abandonné, contrairement à ce que prétendaient certains échos. La société Quénéa Energies renouvelables, de Carhaix, nous a informé hier qu'elle « travaille effectivement sur la zone de Kerdiouzet à Scaër. Les études pour les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter sont en cours d'élaboration ».



De part et d'autre de l'Isle, les cinq éoliennes du projet de Crénorien. Les villages du Quérou, Kervélégant, Crénorien et Tréouzal sont juste à 500 m des pylônes.

C du vent liste les nuisances

Hier après-midi, l'association « C du vent » a remis ses conclusions au commissaire enquêteur chargé du projet de Crénorien, lui demandant d'émettre un avis défavorable.

L'association attire l'attention sur « la vision directe et rapprochée

sur les éoliennes, la modification profonde du paysage naturel existant, des nuisances sonores, des problèmes de santé dus aux infrasons, la perte de valeur patrimoniale ».

Concernant le milieu naturel, pour C du vent « le chantier ne conviendrait pas à cette zone fragile, répertoriée pour la qualité

de son eau et pour son habitat riche en espèces protégées. Le projet ne tient pas compte de la protection des hirondelles et des chauves-souris » selon l'association qui souligne encore le fait que « les éoliennes de Crénorien créeraient un réel danger aux avions en phase d'atterrissage sur l'aérodrome de Guiscriff, s'ils devaient, pour des raisons de sécurité, remettre les gaz et virer ouest. Ce nouveau projet aurait dû faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Armée de l'Air ».

« Impacts maîtrisés »

Eole génération a pris connaissance des remarques inscrites sur le registre avant la clôture de l'enquête et y répondra éventuellement : « Notre dossier répond à l'ensemble des enjeux (sonores, paysagers, biodiversité)... Les impacts sont maîtrisés et répondent à la réglementation... Un suivi sonore permettra d'évaluer l'impact réel et permettra d'ajuster l'exploitation ».